Montpellier Notre Ville

FEVRIER 1998
MNV 214

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Un jardin au pied du Peyrou, aménagé dans l'esprit du 18ème siècle à la place de l'ancien gymnase des Arceaux.

Flash back

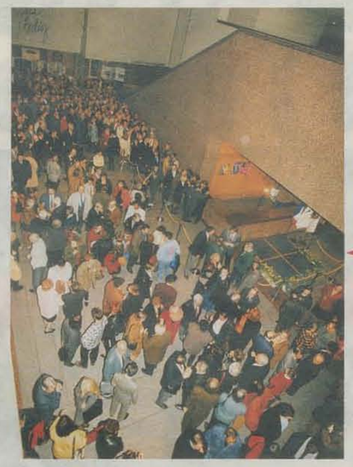

8 janvier 98
Cérémonie traditionnelle des voeux à la population.

24 janvier
pose de la première pierre de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Archives Municipales de Montpellier. De g. à d., autour du Député-Maire, M. Arcas, vice-président du Conseil Général, Yves Larbiou, Adjoint à la Culture, Paul Chemetov et Borjo Huidobro, architectes, Raymond Dugrand, premier-adjoint.

7, 8, 9 janvier
repas du 3ème Age au Zénith.

26 janvier
Lennart Johanson, vice-président de la FIFA, responsable de la sécurité des stades pour la Coupe du Monde 98, en visite au stade de la Mosson.

13 décembre
redistribution par l'Age d'Or des jouets récoltés dans le cadre de l'opération "Je donne un jouet".

19 décembre
le club du 3ème Age du quartier ST-Martin et l'Association à l'Ecoute ST-Martin-Près d'Arènes remettent un chèque de 5000F - produit d'une vente organisée à la Maison Pour Tous l'Escoutaïre - au Professeur Pujol, Président de la Ligue Contre le Cancer.

12 décembre
Foire aux Santons : encore un grand succès pour le Carré Ste-Anne.

22 décembre
l'Age d'Or solidaire des Restos du Cœur participe à la distribution des produits

Propreté : l'affaire de tous !

100.000 kilomètres parcourus en 1996, par les différents véhicules de nettoyage et de lavage de la ville. 230 tonnes d'ordures collectées tous les jours et 3227 tonnes d'encombrants enlevées pour la seule année 1997. Montpellier n'a jamais mis en oeuvre autant de moyens matériels et humains au service de la propreté. Il apparaît pourtant que cet effort particulier de la collectivité, ne peut être mené à son terme sans le relais de tous ses habitants, et le respect de **quelques règles de civisme élémentaires :**

- **jeter les détritus dans les poubelles**
- **mettre ses ordures dans les conteneurs prévus à cet effet, et non pas à côté** (pour demander un conteneur s'adresser au service EUNSS)
- **sortir ordures et conteneurs en respectant les horaires de collectes**
- **rentrer les conteneurs après collecte**
- **prévoir la sortie de vos encombrants en fonction des jours de ramassage**
- **tenir son chien en laisse et l'habituer au caniveau**
- **respecter les règles de stationnement afin de faciliter le passage des véhicules en charge du nettoiement**
- **veiller à la propreté de ses terrasses, dans le cas des exploitants cafetiers, restaurateurs, etc...**

Si la grande majorité de la population pouvait respecter ces règles toutes simples, qui paraissent évidentes tant elles relèvent d'un respect légitime du travail accompli et de la bonne volonté du plus grand nombre des citoyens, nul doute que notre ville y gagnerait encore sur le plan de la qualité de vie. En matière de propreté, je refuse de croire à une fatalité, à un comportement supposé plus laxiste des gens du sud. Je fais confiance aux Montpelliérains, ils sont capables de montrer qu'ils n'ont pas de leçon à recevoir en ce domaine comme dans d'autres d'ailleurs. Il est vrai que le plan Vigipirate nous avaient contraints à supprimer les corbeilles à papier incitant peut-être une frange de la population à prendre de mauvaises habitudes. En dehors de quelques points stratégiques, ces corbeilles à papier vont être replacées.
Avec près de 60 % de la population qui possède un animal domestique, il est vrai, aussi, que le problème des déjections canines n'a pas trouvé encore de solution convaincante. Le seul vrai remède résidant dans l'éducation des chiens par leur maître. Il suffirait que ces derniers pensent un peu aux piétons mal-voyants, aux personnes à mobilité réduite, aux enfants, pour songer aux nuisances que leur négligence risque d'occasionner. La municipalité vient néanmoins de décider d'augmenter le parc de véhicules spécialisés. Une démonstration de ces nouveaux véhicules a été réalisée sur la Comédie le 23 janvier dernier. Un matériel spécialisé (petit sac et pelle) sera également remis aux propriétaires d'animaux domestiques : cette mesure sera développée ultérieurement.

23 Janvier : Serge Fleurence et les nouveaux véhicules de nettoiement de la ville de Montpellier.

Nous continuons de croire que la bonne volonté de chacun, relayée par des campagnes d'information adaptées et des appels au civisme renouvelés, triompheront de la négligence ou du laxisme de certains. Il serait en effet navrant, qu'en dernier ressort, notre collectivité - à l'instar de plusieurs autres grandes villes - se voit contrainte de prendre des mesures coercitives et pénalisantes, pour obtenir les résultats qu'un peu de civisme et de bonne volonté de la part de chacun permettrait d'atteindre.

Serge Fleurence
Adjoint délégué à la propreté et au nettoiement
1er Vice-Président de la Commission Montpellier au Quotidien

Ordures ménagères 20h00

Les conteneurs bleus (ordures ménagères) ou verts (tri sélectif) ainsi que les sacs poubelles (dans le centre historique) doivent être sortis la veille du jour de collecte A PARTIR DE 20H00.
La collecte des ordures ménagères, par les équipes de la Société Méditeranéenne de Nettoiement à été dissociée en deux zones : le centre historique et le reste de la ville.

1) Le centre historique : 3 équipes évoluent en permanence (de 5h30 à 12h ; de 12h à 18h30 (sauf le dimanche et jours fériés) ; de 18h30 à 01h00.
2) Le reste de la ville : 6 jours sur 7, la collecte est organisée de 5h30 à 12h00 (seul le centre historique est collecté le dimanche).

Encombrants : gratuit, sur rendez-vous tél. 04 64 27 20 21

L'enlèvement des encombrants est gratuit, sur rendez-vous (Tél : 04 64 27 20 21). Un calendrier de ramassage a été mis au point pour optimiser le service :

Lundi : Hôpitaux-Facultés, Plan des 4 seigneurs, Aiguelongue.
Mardi : La Paillade - Les Hauts de Massane - Celleneuve - Alco.
Mercredi : Les Cévennes, La Martelle, la Chamberte.
Jeudi : Croix d'Argent, Estanove, Lemasson, Pas du Loup.
Vendredi : Le Millénaire, les Aubes, La Pompignane, Grammont, Port Marianne.
Samedi : Près d'Arènes, Saint-Martin, Aiguerelles.
Centre historique : 7 jours sur 7.
Montpellier centre : 1 jour sur 2 (Boutonnet, Beaux-Arts, Arceaux, Comédie, Antigone, Figuerolles, Gambetta, Gares).

CD fiscal

L'imprimerie nationale vient d'éditer un CD-ROM fiscal. Par le caractère exhaustif de ses données c'est un outil complet qui s'adresse aux spécialistes mais aussi aux profanes.
Imprimerie Nationale :
01 40 58 34 19
ou 03 27 93 70 70.

Boulodrome Ernest Onillon

Le boulodrome, construit par la Ville en 1988 impasse du Mas d'Argellier, est utilisé par les membres de l'association Montpellier pétanque Saint Martin et les habitants du quartier. Avec ses 240 licenciés ce club est l'un des plus dynamiques de la ville. Ce boulodrome porte désormais le nom d'Ernest Onillon.

Consultation du budget

Un exemplaire du budget primitif 1998 voté en séance du conseil municipal le 18 décembre dernier est à la disposition du public à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes aux heures d'ouverture.
Infos : 04 67 34 70 00

Gala de médecine

La faculté de médecine organise son gala le 21 février prochain au Corum.
Infos : association carabine montpelliéraine, 4 boulevard Henri IV.
Tél. : 04 67 66 40 20

COOPERATION BIBLIOTHEQUES-ECOLES

D'un service de prêt aux écoles à un véritable centre ressources sur la littérature jeunesse

Le service de prêt aux écoles, mis en place en 1982, novateur pour l'époque, permet aux écoles de disposer d'un fonds tournant de livres qu'elles peuvent renouveler à loisirs. Avec l'ouverture de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone, le service évoluera vers un véritable centre ressources sur la littérature restituant au livre et au savoir sa valeur première d'épanouissement et d'intégration.

Créé en 1982, le Service de Prêt aux écoles, a pour origine un projet de collaboration entre l'A.B.C.D. (Association Languedoc-Roussillon pour le développement des bibliothèques en milieu scolaire), dirigée par Mme Taillade, la Bibliothèque Municipale et le service des Affaires Scolaires de la Ville de Montpellier. Son objectif est d'aider à la création, au maintien et au développement des bibliothèques dans les écoles maternelles et primaires de Montpellier.
Couvrant 83 % du réseau scolaire de la ville, ce service acquiert les documents (livres ou livres-cassettes au nombre de 38518) qui sont prêtés aux BCD des écoles. En 1997, 29.238 ouvrages ont été prêtés, soit 1,5 livre par enfant. Les élèves à leur tour empruntent les documents dans la bibliothèque de l'école. Le prêt est consenti pour un an, avec possibilité de renouveler tout ou partie du fonds en cours d'année. Le service assure la préparation de bibliographies thématiques à la demande et propose le prêt pour un trimestre de séries pour la lecture suivie d'une même oeuvre par une classe entière (70 titres différents disponibles en 30 exemplaires).

Une démarche pédagogique en groupe

Les enseignants peuvent se déplacer à la bibliothèque, accompagnés parfois de leurs élèves, pour choisir les documents empruntés. L'accès à la bibliothèque des écoles se fait par l'accès public de la bibliothèque. Les emprunteurs sont accueillis par des bibliothécaires en poste à la banque d'accueil. Après avoir choisi les documents, ils les font enregistrer toujours à la même banque d'accueil/prêt où ils sont placés dans des bacs permettant le transport des documents. Ils disposent d'un accès direct à l'espace urbain/parking pour charger leur véhicule. A l'identique, cet accès leur permettra de rapporter les documents empruntés. Ces derniers seront entreposés à proximité de la banque (zone de manutention) pour vérification de leur état, avant d'être reclassés dans les rayonnages. Les emprunteurs disposent également d'une salle de consultation qui leur permet d'effectuer un choix raisonné et, éventuellement, d'accompagner cet emprunt d'une démarche pédagogique en groupe. La permanence du mardi et du vendredi en journée continue, à la Bibliothèque Municipale, permet aux enseignants d'utiliser le service comme centre de documentation et suscite un grand intérêt. Il s'adresse à tous les enseignants et non plus aux seuls responsables des BCD et permet à chacun de découvrir le service, de mieux l'utiliser et plus souvent.
La Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone - dont la première pierre a été posée le 24 janvier dernier - permettra à ce service de prêt de bénéficier de locaux aménagés dans une ambiance conviviale, avec rayonnages et places assises, tel une BCD modèle. Ce service sera ainsi mieux à même de jouer le rôle de Centre-Ressources et de documentation pour ceux et celles qui envisagent la littérature de jeunesse comme outil pédagogique incontournable, ou comme support d'éveil, de loisir ou de détente au sein de leur collectivité.

38400 enfants des l'écoles ont bénéficié des services de la bibliothèque

Parallèlement à ce service de prêt, l'ensemble des services de la lecture publique des bibliothèques et des médiathèques de Montpellier propose une série de prestations aux écoles primaires et maternelles de la Ville : les services de lecture publique de la bibliothèque, l'initiation à l'image à la médiathèque Fellini, la Comédie du Livre Jeunesse... En 1996, les services ont consacré 48 heures hebdomadaires à l'accueil des classes maternelles ou primaires touchant ainsi 38.400 enfants. Diverses animations régulières leur ont été proposées: information sur le fonctionnement des services, présentation de la classification (jeux de recherche), initiation à l'utilisation du catalogue informatisé, présentation de sélections thématiques ou d'albums, aide au choix des livres, lectures d'albums, heures de conte, projections collectives dans les médiathèques, initiation à l'histoire du livre par le secteur Patrimoine, ateliers et expositions diverses.
Le secteur vidéothèque de la médiathèque reçoit de nombreuses collectivités enfantines : crèches, centres aérés, associations, centres maternels, pour des projections collectives de films de fiction ou documentaires. En ce qui concerne le public scolaires, ces séances ont notamment touché 2000 élèves en 1997.
La Comédie du Livre Jeunesse est également l'occasion de rencontrer des classes autour d'animations prévues pour les enfants, proposées à toutes les écoles de la Ville sur inscription.
L'ouverture des médiathèques de quartier (Victor Hugo, Jean-Jacques Rousseau) ont permis la création de nouveaux services au cours des dernières années : apprentissage de la recherche sur CD-Rom, possibilité de déports d'images vidéo à la demande depuis le service du prêt aux écoles ou les médiathèques, sensibilisation à Internet...

Avec la BMVR d'Antigone : renforcer le travail élaboré en bibliothèque

L'ouverture de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone devra ainsi permettre de renforcer le travail élaboré en bibliothèque pour les scolaires, et qui tend à concilier divers objectifs communs et complémentaires :
- s'inscrire dans le projet des enseignants, par l'incitation à la lecture, l'utilisation du livre en tant que ressource documentaire...
- faire aussi connaître le chemin de la bibliothèque, les nouveaux supports documentaires, la littérature jeunesse et initier par ce travail auprès de groupes captifs une démarche individuelle où l'enfant reconnaît en la bibliothèque un lieu prévu pour lui, en dehors de l'école et quel que soit son niveau scolaire, dans lequel la notion de lecture-plaisir garde toute sa dimension.

En effet si la collaboration avec les classes demeure une des priorités essentielles - notamment dans le cadre de l'intégration de populations défavorisées - la bibliothèque met en oeuvre des moyens différents et complémentaires de ceux de l'école et doit se démarquer de la relation scolaire au livre et à la lecture.

Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Archives de Montpellier : Un décloisonnement adultes/enfants

A un modèle traditionnel d'organisation par types de public la future Bibliothèque Municipale d'Antigone a préféré un décloisonnement adultes/enfants. Ce rapprochement permettra de lutter contre l'arbitraire de la distinction des collections adultes/enfants, d'entraîner très tôt les enfants dans une fréquentation de l'ensemble de la bibliothèque et ainsi de limiter la perte des lecteurs que l'on constate habituellement lors du passage de la section jeunesse à la section adultes. Le rapprochement entre enfants et adultes s'effectuera dans une même section ou dans un espace de rencontre suivant les départements thématiques de la bibliothèque. Seuls les lecteurs pré-scolarisés, les " bébés lecteurs ", disposeront d'un espace avec des collections particulières et une ergonomie adaptée à leur taille. La salle " d'heure du conte " fera le lien entre les tout-petits et les plus grands qui bénéficieront en outre d'un atelier.

Tramway

La décoration du tramway du district de l'agglomération de Montpellier sera signée Garouste et Bonetti célèbres designers contemporains, chefs de file du mouvement baroque de l'an 2000 . A découvrir prochainement .

L'Orchestre en Espagne

L'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc - Roussillon a obtenu un accueil extraordinaire pour ses deux concerts en Espagne, à Valence le 11 et à Barcelone le 12 janvier. Deux Palais de la Musique qui affichaient complet ont permis d'assister à un programme entièrement consacré à Mozart , pour lequel l'orchestre s'était muni d'archets baroques et de cors naturels qui furent particulierement appréciés du public catalan.

Galette

La galette des rois de la Maison des Rapatriés aura lieu le dimanche 8 février à 14 heures au Parc des Expositions

Le Mammobile dans vos quartiers

Le Mammobile, véhicule de dépistage gratuit du cancer du sein, pour les femmes de 40 à 49 ans, communique son calendrier de février :
- Aiguelongue (centre commercial de la Résidence Aiguelongue - 675, avenue de Montasinos)
•du 16 au 19 février, de 11h à 19h.
- Quartier Agropolis (sur le Parking du Cirad)
• le vendredi 20, de 8h à 18h.
Info (numéro vert appel gratuit) : 0800 131 231

Erratum

Une erreur s'est glissée en p.3 du MNV du mois de janvier 98. Dans la répartition du budget présenté «pour 100 F d'impôts les services rendus», il fallait rajouter 4 F pour les services généraux (gestion financière, informatique...)

© André Hampartzoumian

LITTERATURE

Max Rouquette, un occitan dans le siècle

A l'aube de sa 90ème année, l'écrivain Max Rouquette n'a jamais semblé plus en prise avec son siècle. A croire que les racines profondes qui l'attachent à sa terre héraultaise ont su préserver, nourrir et embellir l'authenticité de l'oeuvre et le parcours de l'homme. L'écrivain Jean Joubert a accepté, pour nous, de rencontrer un des grands auteurs occitans de notre temps.

Max Rouquette est né en 1908 à Argelliers, dans l'Hérault. Il a fait ses études de médecine à Montpellier, où il a longtemps exercé par la suite. Après avoir pris sa retraite, c'est ici qu'il a choisi de résider pour y poursuivre son oeuvre littéraire. C'est dire combien il est lié au Languedoc et à notre ville. Au seuil de sa quatre-vingt-dixième année, Max Rouquette est plus que jamais honoré et salué comme l'un des grands écrivains occitans de ce siècle. Enfin reconnu dans sa terre natale comme dans l'hexagone, il l'est également à l'étranger, puisque ses oeuvres sont étudiées et traduites aux-Etats-Unis, en Allemagne, en Hollande, au Japon. Une pièce dont il est l'auteur, "Le Glossaire", sera présentée par les Comédiens Français, les 30 janvier et 7 février, au Théâtre du Vieux-Colombier. Le troisième tome de la traduction française de "Vert Paradis, Le Corbeau Rouge", vient de paraître. Lorsque "Montpellier Notre Ville" m'a invité à présenter Max Rouquette, j'ai d'abord hésité, jugeant paradoxal que l'on s'adresse à un écrivain de langue française, qui ne connaît pas l'occitan, alors que tant de spécialistes auraient pu s'exprimer de manière plus savante. Mais, réflexion faite, l'estime, l'amitié que je porte à Max Rouquette, l'ont emporté sur mes scrupules initiaux et, de plus, n'était-ce pas une occasion de réaffirmer que la littérature demeure un espace de liberté, un lieu de partage et de dialogue, sans interdits ni frontières, quelles que soient la langue et l'origine des écrivains ?

*Jean Joubert**

Jean Joubert : On n'écrit bien, m'a-t-il toujours semblé, que dans la langue de l'enfance. Or votre enfance a été marquée par la présence de deux langues : le français et l'occitan. Pourquoi avez-vous choisi ce dernier pour vous exprimer en littérature ?

Max Rouquette : Ce choix ? Par réaction à ce qui m'est apparu comme une injustice. Une langue vivant encore après huit-cents ans de répression appartient au patrimoine de l'humanité. Mieux, elle est l'invisible âme vivante où un peuple, à travers les siècles, a marqué son empreinte. Dont il fit sa seule patrie. Elle s'est, de plus, affirmée pour moi comme plus apte que le français à exprimer ce que je ressentais devant le monde et la vie. L'effort que j'ai conduit avait pour but de rendre, à ceux qui la parlent encore, le sens de sa - et donc de leur - dignité. En face d'un mépris trop souvent affiché. Et hors de tout nationalisme. Notion foncièrement étrangère à ceux qui ne prirent jamais les armes que pour défendre leur liberté. Cathares et protestants.

J.J. : La découverte de l'oeuvre de Mistral a été pour vous un événement capital. Pourtant, par la suite, vous vous êtes opposé au Félibrige. Que lui reprochiez-vous ?

M.R. : Mistral est Mistral. C'est à dire une oeuvre immense, le grand écho, après des siècles, du grand massif des Troubadours qui dura deux cents ans, et illumina la jeune Europe. Le Félibrige, sa création, qui aurait pu poursuivre son dessein à la dimension de l'Occitanie entière : Auvergne, Gascogne, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Languedoc et Provence, en a fait le bien seul de quelques Provençaux. Il a refusé de s'ouvrir à ceux qui représentaient l'espoir de notre culture. Son action était purement verbale. Son ambition statique. Un esprit de Demi-soldes, tournés, sans fin, pour seul soleil, vers le tombeau de "l'Empereur". Des moulins à prières.

*Jean Joubert, est originaire du Loiret. C'est en 1953 qu'il découvre le sud, avec Montpellier. A partir de 1962, il enseigne la littérature anglo-américaine à l'Université Paul-Valéry. Avec "l'Homme de Sable", il obtient le prix Renaudot en 1975. Parmi ses derniers ouvrages parus: "Une embellie", Actes Sud, 1996 - "Anthologie personnelle - Poésie", Actes Sud, 1998.

Ils remercient la ville

Stéphane Malinowski, président du Montpellier-scrabble :
«exprime sa gratitude et celle de tous les membres du club pour le soutien dont nous ont assuré vos services à l'occasion du tournoi organisé les 22 et 23 novembre derniers.

Le Lt-Col. Odent délégué régional de la 2e D.B.,
pour l'aide et la participation de la ville aux cérémonies du cinquantenaire de la mort du Général Leclerc, Maréchal de France

Une habitante du quartier de la Rauze
remercie le maire et Serge Fleurence d'avoir apporté rapidement une solution technique à un problème de sécurité qui se posait à la sortie du garage de la résidence «Les Terrasses de la Rauze».

Les organisateurs du Téléthon
se félicitent des bons résultats pour 1997: + 20 % d'appels pour le centre de Montpellier et précisent : «si les membres du Lions Club et leurs amis ont pu faire face à un tel trafic téléphonique, c'est grâce aux facilités d'installation que la mairie de Montpellier nous a généreusement accordées et au dévouement de vos collaborateurs».

J.P. Dudragne, Président du Rotary-club Montpellier-Guilhem :
"Je tiens par la présente à vous remercier, au nom du club que je préside et du Rotary International, pour l'aide que vous nous avez apportée dans la réalisation de l'opération Marketon 1997. Elle nous a permis d'atteindre encore cette année nos objectifs, plus de quatre cent promesses d'emplois dont certaines se sont concrétisées en moins d'une semaine, sans que ce soit au détriment de nos autres actions toutes orientées vers notre but"Servir d'abord"

J.J. : Alors que certains occitans se sont enfermés dans un régionalisme étroit et parfois sectaire, j'aime que vous soyez largement ouvert à la littérature française et à des littératures étrangères. Quelles ont été les rencontres majeures ? Les influences ?

M.R. : L'autarcie, le repliement sur soi est une mort lente. Par réaction au bannissement jacobin de la langue, certains s'y cramponnent volontiers. C'est plus qu'une erreur, c'est une sottise. Je le savais à vingt ans. Alors je suis allé vers les plus grands, de tous pays et de tous temps. Les grecs antiques, les latins, les espagnols du Siècle d'Or, Lorca plus tard, les Elisabethains, tous, mais surtout Shakespeare. Et puis les russes. En Allemagne, Rilke plus que Goethe. Plus tard, les grands américains, Hawthorne, Melville et Walt Whitman. Et puis surtout Faulkner, si étrangement près de nous. Son lyrisme sourd, sa précision, sa puissance de fleuve. Du domaine français, dans lequel nous baignons, et qu'il est absurde de récuser, quelques noms majeurs: Villon, Rabelais, de Retz et Saint-Simon, Pascal l'occitan, Voltaire, Diderot, Chateaubriand, Baudelaire et Rimbaud, Stendhal plus que Balzac, Proust, Claudel, Apollinaire. Je m'arrête.

J.J. : Vous semblez ne pas avoir été marqué par les mouvements littéraires qui se sont manifestés en France, pendant ce siècle : dada, le surréalisme, le "nouveau roman", le structuralisme, etc... Est-ce à dire que la Renaissance occitane est restée à l'écart des révolutions et des turbulences de la modernité ?

M.R. : Des mouvements importants qui se sont déroulés durant ce siècle, ni "dada", ni le "nouveau roman" ne pouvaient guère influencer la littérature occitane. L'un et l'autre supposant un public de petite chapelle, très spécialisé. Luxe que ne peut s'offrir une littérature marginalisée, et au nombre de lecteurs beaucoup plus limité. Par contre le surréalisme, de façon profonde, quoique peu apparente (et hors de ses exercices cérébraux préférés) a pu, et a réellement marqué cette littérature : la part du rêve, du hasard, un retour au romantisme allemand, une notion de l'amour curieusement proche de celle des Troubadours... Mais cela de la façon la plus authentique qui soit : celle qui reste invisible. Ainsi la sève dans l'arbre.

J.J. : Vous vous êtes exprimé dans trois genres littéraires : la poésie, le théâtre, la nouvelle (ou le conte). C'est ce dernier genre, celui de "Vert Paradis" qui, me semble-t-il, l'a emporté. Pourquoi ?

M.R. : Je ne vois pas les choses de la même façon. En réalité une bonne part de mes oeuvres (plus de la moitié) reste inédite ou non traduite encore en français. Je pense que le théâtre y a une place très importante. Il faut donc attendre. Trois romans ont déjà été publiés, en occitan. Non publiés encore en traduction française. C'est une question de temps. C'est là un domaine où rien n'est dit tant que n'est pas tombé le mot : Fin. Les politiques disent : "L'histoire jugera". Je ne vois pas si grand.

J.J. : Ne connaissant pas l'occitan, je ne peux vous lire qu'en traduction, mais je suis frappé par la richesse, la densité, l'élégance de votre style. Lorsque vous traduisez vous-même vos oeuvres, avez-vous cependant l'impression d'une perte de substance ?

M.R. : L'angliciste que vous êtes le sait bien: toute traduction entraîne une perte de substance. Même dans le meilleur des cas, le mien (situation de bilinguisme, et traduction de l'auteur par lui-même), il s'y faut résigner. Et compenser, non pas en infléchissant les significations, mais par le jeu du style (le plus près possible) et aussi des mots. En se gardant des connotations qui, assez souvent, en inversent le sens d'une langue à l'autre. Admettre le génie propre de chaque langue, et s'y adapter. En essayant de sauvegarder l'essentiel : l'esprit du texte à traduire, sa forme s'il se peut, sa musique, avec quelque chance. Travail d'Hercule, pour ne pas dire de Sisyphe. Mais que l'amour d'un texte aide puissamment à entreprendre. Sinon à réussir.

J.J. : On parle souvent de votre panthéisme. Est-ce que cela vous convient ?

© André Hamptzoumian

M.R. : On a souvent parlé de panthéisme, au sujet de mes écrits. C'est un mot que je récuse. Car, plus ou moins, il fait référence à un surnaturel qui, même dilué dans le tout, n'en est pas moins étranger à ma pensée. Mais il est commode pour la critique en exprimant en un seul mot mon amour pour l'univers dans lequel le hasard m'a jeté. Avec ses splendeurs inoubliables, qui, par un effet de miroir, le couvrent d'un imaginaire qui en transfigure encore les pouvoirs. Avec aussi l'abîme tragique de ses horreurs. Ma participation sensible, sensuelle, presque charnelle, à ce qu'on nomme la création. Oui, en fait, et si l'ont peut dire, je l'adore. Au sens amoureux, uniquement. Sans génuflexions. Sans illusions.

J.J. : Après la lecture que vous avez faite, au cours d'une rencontre récente à la librairie Molière, d'un beau passage de votre "Journal" inédit, dans lequel vous évoquez la conjonction des livres d'une bibliothèque et du bras nu qu'une jeune femme tend vers eux, je vous ai demandé, d'une manière un peu malicieuse, s'il ne serait pas bon de consacrer une thèse à "l'érotisme dans l'oeuvre de Max Rouquette". Vous m'avez répondu : "il y en a plus que vous ne croyez !" Qu'est-ce à dire ?

M.R. : Mon "plus que vous ne croyez" se réfère au fait que, par insuffisance encore de traductions françaises de certains de mes écrits, vous ne pouvez apprécier l'importance de l'érotisme qui les traverse. C'est que l'érotisme est présent partout où il y a des hommes. Et des femmes évidemment. La place de l'Eros dans le monde est immense. Bien que refoulé par les pouvoirs et les religions, dans sa réalité et dans, plus redoutable encore à leurs yeux, son imaginaire. Et aussi, sa capacité anarchique. Et le lien qu'il lui suffit d'être pour évoquer le nôtre avec l'espèce animale, que certains voudraient tant oublier. Pourtant, l'Eros est là. Sans qui c'est nous qui n'y serions pas. L'Erotisme, c'est l'amour physique transfiguré par l'intelligence. Avec l'immense univers qu'ouvre son imaginaire. Loin de toute bassesse. Celle qu'on nomme pornographie.

J.J. : A l'origine, vous publiiez vos oeuvres en occitan ; plus tard, vous avez préféré les éditions bilingues ; les trois rééditions récentes aux Editions de Paris-Max Chaleil sont uniquement en Français. Comment expliquez-vous cette évolution ?

M.R. : Il n'y a pas évolution mais nécessité. 1) l'édition occitane n'est pas riche, ni en nombre d'éditeurs ni en moyens. Editer en bilingue, c'est doubler le coût d'un livre. Cela est impossible pour les ouvrages longs.
2) Par contre, elle est accessible, pour la poésie, avec ses textes, en général beaucoup plus courts. On ne refait pas "L'Iliade" tous les matins.
3) Pour les textes longs publiés en premier lieu en occitan, la traduction française devenait indispensable à la communication extérieure, et donc à la diffusion de notre littérature au delà de nos limites (au sens propre et au sens figuré). Il s'agit uniquement, on le voit, d'adaptation à la nécessité.

J.J. : Alors que je vous interrogeai, un jour, sur le secret de votre éternelle jeunesse, vous m'avez répondu : "J'ai pratiqué le jeu du tambourin et mangé une pomme chaque jour". Ne pensez-vous pas que la pratique régulière de l'écriture a également constitué un élixir de jouvence ?

M.R. : J'ai toujours bénéficié d'une apparence plus jeune que celle de mon âge réel. C'est une chance. Je ne renie pas la pratique du jeu de balle au tambourin, poursuivie jusqu'à quarante-cinq ans. Ni ceux de la pomme, aux innombrables et obscures vertus. A qui je reste fidèle. Mais votre suggestion sur le rôle de l'écriture est probablement la plus sérieuse, la plus proche de la vérité. Car l'exercice de la pensée, de la mémoire, et celui, décuplé, de l'imaginaire, en maintenant le principat du cerveau sur le reste de l'organisme, est probablement le meilleur facteur de résistance à toutes les formes de sclérose, sanction inévitable de l'inaction, conjuguée à l'incontournable accumulation des années. C'est un fait généralement acquis par les milieux compétents. ■

Jean Joubert

CHANTIERS

La Ville a choisi de continuer à s'équiper, tout en maîtrisant la pression fiscale, afin de soutenir l'emploi et de répondre aux besoins des Montpelliérains. Elle a su aussi créer des conditions favorables pour que d'autres investisseurs publics ou privés puissent construire ou aménager à Montpellier. Quelques exemples de chantiers conduits par la Ville, l'Etat et l'Opac.

L' aménagement du bassin de rétention de la Colombière va démarrer

Les bassins de rétention permettent de lutter efficacement contre les débordements intempestifs de nos ruisseaux au régime méditerranéen. Ce sont de grandes cuvettes qui permettent de retenir l'eau en cas de très fortes pluies et en régulent l'écoulement.
Six bassins sont déjà construits. Aujourd'hui, à l'issue d'une phase très complète d'études techniques, paysagères et de concertation avec la population, le projet d'aménagement de la Colombière est prêt à démarrer
Les autorisations préfectorales ont été également obtenues le 25 novembre 1997, à l'issue de l'enquête publique menée en mars, avril 1997.
L'appel d'offre va donc être lancé et les travaux s'échelonneront de mai à octobre prochain.
Le bassin permettra de retenir 44 000 mètres cubes d'eau, et sa construction nécessite l'enlèvement de 40 000 mètres cubes de terre et l'aménagement de deux hectares.
Coût : 6,5 millions de francs.

La première pierre de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Archives est posée.

Elément principal du programme de développement de la lecture et des nouvelles technologies de diffusion du savoir, le chantier de la Bibliothèque Municipale à vocation Régionale et Archives a démarré dans le quartier d'Antigone.

Cet équipement, situé à proximité de la piscine olympique, termine le quartier d'Antigone commencé en 1986.
Le superbe projet présenté par Paul Chémetov et Borja Huidobro a été choisi à l'unanimité, le jury ayant été séduit par l'aspect d'ensemble de la construction et par la grande fonctionnalité des lieux.
La partie sud de l'édifice est revêtue de parements de pierre et abritera les magasins, tandis que la partie nord, entièrement vitrée, regroupera les salles de consultation accessible au public.

La bibliothèque occupera une surface de 15 000 m2 pour un coût total de 250 millions de francs (construction, mobilier, achat d'ouvrages...). Sa livraison est prévue au premier semestre 2000.

Expression des usages et des besoins des utilisateurs, cette bibliothèque sera remarquable par la dimension des salles de consultation. Elle proposera 1400 places assises. En rez-de-chaussée, un grand hall de distribution particulièrement fonctionnel permettra d'orienter le public en fonction de ses diverses demandes. Dès son ouverture en l'an 2000 la bibliothèque devrait accueillir environ 2500 personnes par jour. Elle sera desservie par le tramway (station Léon Blum) dont la mise en place est prévue en juin 2000.
Coût : 250 millions de francs
(cf. aussi article p.5)

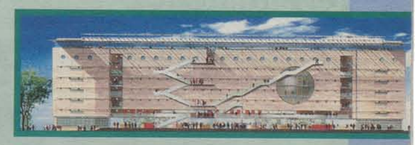

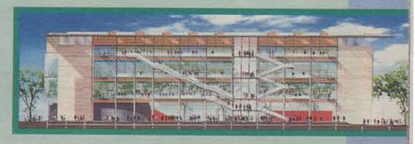

Le nouvel hôtel de police à Port Marianne-Consuls de Mer est programmé pour l'an 2000

Les terrains libérés par le départ de l'ancienne caserne de CRS vont accueillir d'ici l'an 2000 un nouvel hôtel de police qui remplacera le commissariat installé provisoirement dans les locaux de l'ancienne maternité, avenue Professeur Grasset.
Cet équipement participera à la sécurité dans le secteur de Port Marianne -Consuls de Mer, Moularès, boulevard de Strasbourg, et disposera d'un service d'accueil du public.

Le 7 juillet dernier, le ministère de l'Intérieur, à l'issue d'un concours, confiait le projet architectural du futur hôtel de police, à deux architectes montpelliéraines, Brigitte Hellin et Hilda Sebbag.
L'esthétique, l'urbanisme, mais aussi les exigences de fonctionnalité ont guidé les architectes :
"Contrairement à un simple commissariat qui n'en regroupe qu'une partie, un Hôtel de police regroupe tous les services de sécurité : Direction de la Sécurité Publique, Police Judiciaire, Renseignements Généraux, Sécurité du Territoire, Police des Frontières...L' architecture permet d'identifier clairement ces différents services.
L' implantation des bâtiments, en bordure de la voirie et préservant un coeur d'îlot, crée un alignement fidèle à l'esprit des constructions de l'architecte de la ZAC des Consuls de Mer, Rob Krier, et respecte le nouvel axe constitué par le boulevard de Strasbourg et la rue du Comte de Melgueil.
Un hôtel de police est un bâtiment de service public, mais seule une partie restreinte des locaux est ouverte au public. C'est avant tout un immeuble de bureaux. La partie accessible au public est traitée avec la plus grande transparence, et est largement ouverte sur la rue."
Autre volonté des architectes : le traitement des façades varie en fonction de leur orientation. La façade nord présente un aspect plutôt lisse ouvert à la lumière ; les façades sud sont faiblement percées et disposent de pare-soleil en dur ; les façades est et ouest sont équipées d'éléments mobiles.
Construit sur trois ou quatre niveaux, avec une surface de plancher de 10 400 m², le nouvel hôtel de police, financé par le ministère de l'Intérieur, coûtera 106 millions de francs. L'opération est conduite par le SGAP de Marseille. La livraison du bâtiment est prévue pour l'an 2000, le Ministre s'étant engagé à lancer les travaux dès le déménagement de la caserne vers Blaise Pascal.

Les architectes

Le cabinet Hellin-Sebbag existe depuis 1984. Ce cabinet Montpelliérain est déjà l'auteur du bâtiment d'hébergement de l'ENACT à Port Marianne-Consuls de Mer et de la crèche municipale "Le Petit Prince de Boutonnet".
Le cabinet a également été retenu pour construire deux bâtiments pour l'université Montpellier 2 : l'Institut des sciences de l'eau et l'Institut européen des membranes.

Brigitte Hellin et Hilda Sebbag

La construction de la caserne de C.R.S. à Blaise Pascal-Millénaire, face à l'usine IBM, a commencé

Réalisée par le Ministère de l'Intérieur (Jean-Pierre Chevènement, ministre) cette nouvelle caserne remplacera les bâtiments préfabriqués datant de l'après- guerre, et situés chemin de Moularès. La présence d'une caserne renforcera la sécurité dans le secteur Est de la ville : les Aubes, la Pompignane, le Millénaire, Blaise Pascal.

Les travaux de terrassement et de VRD de la caserne de CRS ont commencé depuis le mois d'octobre 1997, rue de la Vieille Poste à côté du Millénaire et de l'usine IBM. Ce projet, financé par le ministère de l'Intérieur et conduit par le Secrétariat général de la police, coûte 50 millions de francs. Il a été confié à l'équipe constituée de l'architecte monpelliérain Antoine Garcia -Diaz et de Pierre Mariaud de Limoges.

L'opération comporte plusieurs bâtiments de faible hauteur qui abritent sur une surface de plus de 10000 m2 : l' état major CRS et les services généraux, les bureaux et ateliers du SGAP, la restauration et la cafétéria.

La caserne est construite sur un terrain desservi au nord par la rue de la Vieille Poste, limité à l'est par la rue Léonard de Vinci, à l'ouest par la rue C Flammarion, au sud par la rue de Costebelle, proche de l'avenue Pierre -Mendes-France, façade urbaine d'entrée de ville. C'est actuellement une vaste friche agricole entourée de quelques bosquets de pins parasol plantés aux abords des constructions récentes de la ZAC Blaise Pascal.

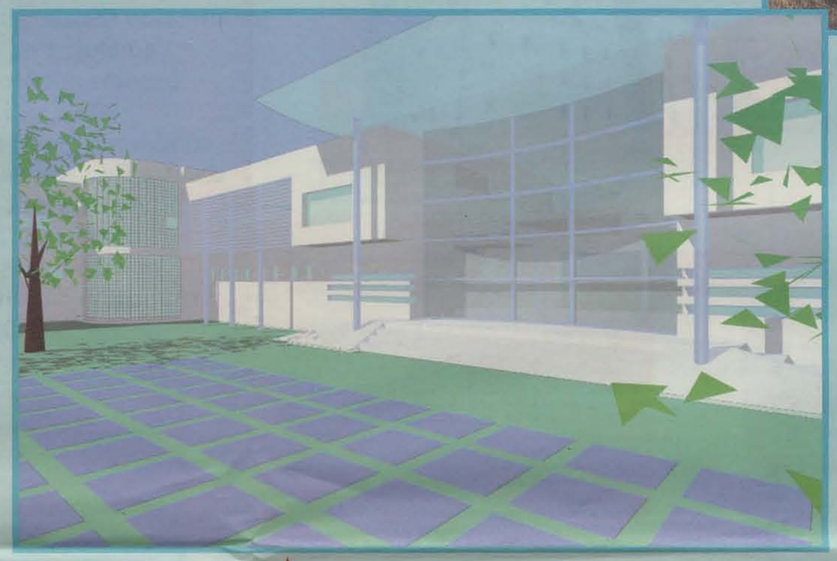

" Au cœur d'un vrai quartier"

La nouvelle caserne se construit au coeur de la ZAC Blaise Pascal sur un terrain acheté par l'Etat à cet effet depuis plus de dix ans. La ZAC dessinée par l'architecte Claude Vasconi, permet d'intégrer la caserne dans un vrai quartier. On ne pouvait pas mettre un équipement de centralité de cette importance sans créer un quartier de vie autour. Nous cherchons toujours à rapprocher le logement et l'emploi.
Le quartier Blaise Pascal s'organise autour d'un grand mail planté bordé de petits immeubles de quatre étages, d'une architecture lumineuse où le blanc domine, et caractérisée par la fluidité des bâtiments dotés de patios où pénètre la nature.
La nouvelle caserne viendra en alignement sur le mail. Avec les entreprises de la zone du Millénaire et IBM, elle participera à renforcer l'équilibre entre l'emploi et le logement qui me paraît être la marque d'un urbanisme équilibré.

R. Dugrand

Raymond Dugrand

Premier adjoint délégué à l'urbanisme

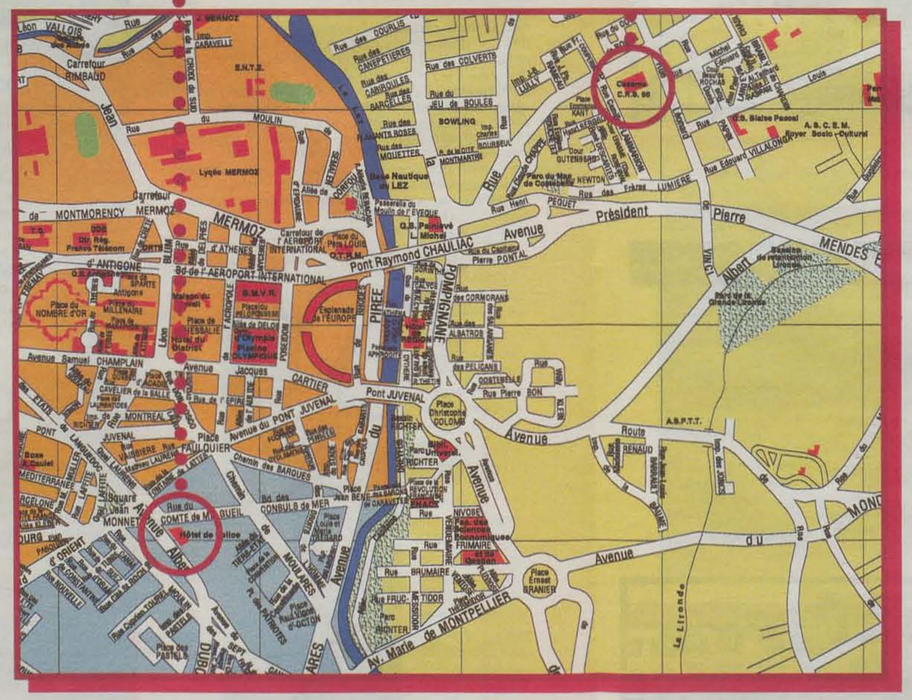
Pont Raymond CHAULIAC
Avenue Pierre MENDES
Pont JUVENAL
Av. Marie de MONTPELLIER
Hôtel de police
Rue du COMTE de MELGUEIL
Rue des AUBES
Rue de la VIEILLE POSTE
Rue Léonard de VINCI
Rue C. FLAMMARION
Rue de COSTEBELLE
Rue Pierre -Mendes-France
Rue Jean MERMOZ
Rue du MOULIN
Rue des COURLIS
Rue des CANEPETIERES
Rue des CARIQUES
Rue des BARCELLES
Rue des PLANTES ROSES
Rue des MOUETTES
Rue du JEU de BOULES
Rue des COLVERTS
Rue des CORMORANS
Rue des ALBATROS
Rue des PELICANS
Rue des TOURNESOLS
Rue des TROENES
Rue Edouard VILLENEUVE
Rue Henri PEQUET
Rue du CAPITAINE
Rue du CHEVALIER de la BALLE
Rue du CHEVALIER de la BARRE
Rue du CHEVALIER de la LANCE
Rue du CHEVALIER de la MARE
Rue du CHEVALIER de la MOTTE
Rue du CHEVALIER de la TOUR
Rue du CHEVALIER de la VOUTE
Rue du CHEVALIER de la CROIX
Rue du CHEVALIER de la FERME
Rue du CHEVALIER de la POR

L'Opac inaugure six résidences neuves

En décembre dernier l' Opac a inauguré 388 nouveaux logements .Ces logements , répartis dans 5 résidences , de la Chamberte à Celleneuve, en passant par La Paillade, Port Marianne-Consuls de Mer, les Hauts de Massane, ont permis à près de 400 familles d'emménager dans des logements neufs, confortables et bénéficiant de loyers sociaux.

Résidence Le 4 Août 1789

Ce projet situé au coeur de la ZAC de Port Marianne-Consuls de Mer, en bordure du Lez, occupe la moitié d'un îlot défini par Rob Krier, architecte en chef de la ZAC.
Quatre immeubles qui regroupent 85 logements, à l'échelle de l'homme, dans un quartier équipé de services de proximité et de facultés. De type 1,2, 3, 4 et 5, les logements sont tous équipés d'une terrassé et disposent d'une double orientation et d'une distribution fonctionnelle

85 logement collectifs
architecte : BBA
coût : 35 039 298

Le Petit Bois de la Colline

Ces quatre petits immeubles collectifs offrent 88 logements le long de l'allée de la Martelle. Située dans le quartier de la Chamberte la résidence bénéficie de la proximité de nombreux commerces et services. Les logements, des types 2, 3,et 4, ont presque tous un jardin. Ils sont bien orientés, bien organisés, et disposent de 5 à 7% de surface de plus que les normes minimales.

88 logements
Architecte : M. Goroneskoul
Coût : 33 945 464

Résidences Le Kéria et Garibaldi

Cet ensemble immobilier propose 53 logements locatifs collectifs. Situées dans le quartier de Celleneuve ces résidences ont pour vocation de marquer une entrée de ville, en confirmant le caractère urbain du secteur de la ZAC de La Fontaine. Le parti architectural retenu permet aux bâtiments de s'insérer tout naturellement dans le site et de marquer le carrefour. Les deux résidences proposent des garages fermés, et des jardins privatifs sont attribués aux logements du rez-de-chaussée.

Le Kéria : 24 logements
architecte : cabinet Imagine
coût : 9 778 000

La résidence Montaigne

Ces 50 villas individuelles ont été construites dans le cadre de la ZAC des Garrigues à la Paillade à proximité des commerces et des services. Cet ensemble est la continuité des logements individuels situés de l'autre côté de l' avenue Guilhem de Poitiers.Les maisons s' étagent le long d' une colline. Un chemin piéton mène à un belvédère qui domine le lac des Garrigues. L'architecture évoque celle des villages languedociens où chaque maison s'identifie par des éléments spécifiques. La répartition privilégie les grands logements étagés sur deux niveaux.

50 villas individuelles
Coût : 27 456 763
Architecte : agence Bedeau Bonon

Le Belvédère

Ces 28 nouveaux logements locatifs individuels sont construits sur un site magnifique en marge des espaces naturels, à cinq minutes de la station "Hauts de Massane" , de la première ligne de tramway. Les 28 maisons disposent toutes de petits jardins clos, d'une cour de service, et d'un garage individuel. On trouve deux types de maisons en fonction des caractéristiques du terrain.

28 maisons
architecte : ARCH
coût : 14 051 220

L' Enclos de Massane

Ce programme de 8 logements collectifs et de 26 logements individuels groupés type maison de ville est construit dans le nouveau quartier de Puech de Massane qui s'organise autour de la nouvelle place d'Italie, disposée en un long mail urbain. Chaque maison dispose soit d'un jardinet, soit d'une terrasse donnant vers l'intérieur d'un enclos.

34 logements locatifs
architecte : Serrado
coût : 15 678 837

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28. 01 .98

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du conseil municipal.

2. Informations de M. le Député-Maire.

3-4. La Ville renonce à acquérir des terrains appartenant à la société Sodeloc et à la société l'Union des Matériaux : parcelles SA 170,56 P et 167. (réserve R 56 au POS)

5. Création d'un pan coupé à l'angle de la rue de Fontcouverte et de la rue du Fer à Cheval. (cession gratuite d'un terrain appartenant à M. Bastide).

6. Création de deux pans coupés rues du Languedoc, rue de Washington et rue de Provence. (cession gratuite de terrains appartenant à la copropriété l'Adagio).

7. Mise à l'alignement de la rue du Triolet et création d'un pan coupé avec l'avenue Sabatier d'Espeyran. (cession gratuite d'un terrain appartenant à la copropriété le Valiant).

8-9. Acquisition de réserves foncières sur le secteur de la zone d'aménagement différée de Malbosc : propriétés cadastrées TO 52, et TO 49.

10. Démolition d'un immeuble situé 23, route de Nîmes et actuellement occupé par le garage municipal. Celui-ci va être transféré prochainement à Garosud, et sur le terrain, propriété de la Ville, un projet de lotissement municipal est à l'étude.

11. La Ville renonce à l'acquisition de l'indivision Garabedian. (réserve R 46 au POS).

12. Application par anticipation des nouvelles dispositions du POS.

13-17. Agrément de candidatures : société FDI pour la construction d'un immeuble dans le nouveau quartier des Berges du Lez.; de la SAGEC, comme repreneur, pour la réalisation dans la zac d'Antigone d'un programme de logements collectifs; FDI pour la construction de logements dans la zac Blaise Pascal; PRAGMA et PROVESTIM, pour la construction de logements dans la zac Jardin aux Pivoines; ROXIM également sur la Z.A.C. Jardin aux Pivoines.

18. La Ville émet un avis favorable à la demande d'autorisation prévue au titre de la loi sur l'eau, dans le cadre de la zone d'aménagement concerté du Mas des Moulins

19. Servitude de passage au profit de Gaz de France afin de créer un chauffage central au gaz au chai de Bagatelle.

20. Indemnité d'occupation des terrains Durand-Dominione pour l'année 1998.

21. Lancement du concours d'architecture pour la médiathèque Federico Garcia Lorca pour les quartiers Saint-Martin, La Rauze, Aiguerelles, et Tournezy, à l'emplacement de l'ancienne de l'office du tourisme. Election des membres du jury, et demandes de subventions les plus larges possibles.

22. Achat par le musée Fabre de deux oeuvres de Jean Hugo: "L'Imposteur", et la "Baie des Trépassés". Cet achat est assorti d'un don de deux autres oeuvres : "Mangeur au chandail rayé" et "Les carrières de Beaulieu".

23. Exposition, dans les salons Fabre du musée, du 27 janvier au 22 mars, des dessins de Humbert de Superville(1770-1849). Fixation des tarifs et demandes de subvention.

24. Lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de travaux de sécurité à l'Opéra-Comédie.

25. Restructuration du théâtre de Grammont, pour un meilleur confort des spectateurs, des conditions modernes de représentations, une meilleure intégration du théâtre dans le contexte de Grammont et un meilleur accueil du public. Le coût de l'opération est estimé à 12 millions de francs. Lancement de la procédure.

26. Rapport sur la gestion de la dette

27. Gestion de la dette. Opérations de couverture de risques.

28. Fixation des tarifs relatifs aux droits de stationnement des taxis pour 1998.

29. Contrat de raccordement entre la ville et la SERM pour raccorder la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale au réseau montpelliérain de chauffage et de climatisation.

30-32. Appels d'offres ouverts par la centrale d'achats : papeterie, fournitures hôtelières, mobilier scolaire et de restauration, articles de bureau...

33. Emplois Jeunes : la Ville s'engage énergiquement dans cette démarche concertée de lutte contre le chômage des jeunes et décide de s'associer avec les 15 communes du district, la SMTU, l'OPAC et le CCAS, pour créer 1000 Emplois Jeunes sur cinq ans. Elle décide de créer 100 Emplois Jeunes financés au budget primitif 1998 à hauteur de 9 976 000 francs et d'ouvrir une ligne de recette correspondant aux aides financières de l'Etat, subventions ou autres cofinancements.

34. Révision du contrat du directeur des relations internationales.

35. Création d'un logement de fonction au Centre Municipal Garosud.

36. Retrait de la délibération du 1er septembre 1997, modifiant le tableau des effectifs.

37. Création de postes et promotion de grades pour le personnel communal en 1998.

38. d'un local de stockage et d'arbitrage sur l'aire de skate board et de roller du complexe sportif de Grammont.

39. Aménagements spécifiques du stade de La Mosson liés à la Coupe du Monde de Football-France 98.

40. Avenants en moins-value des marchés Pistre et Guebignan pour les travaux de réhabilitation du moulin de Lavalette.

41. Réfection de la toiture du palais des sports René Bougnol.

42. Suppression des grilles autour du stade de La Mosson et remplacement par un obstacle horizontal, système plus adapté à l'ambiance et au vécu du spectacle. Appel d'offres et demande de subvention.

43. Réfection de l'aire de jeu Bel Air situé rue Paul Rimbaud dans le quartier d'Alco. Appel d'offres et demande de subventions.

44. Eclairage public : cartographie et recollement. Appel d'offres ouvert.

45. Réalisation du bassin de rétention de la Colombière, et recalibrage du Font d'Aurelle et du Verdanson pour la protection contre les risques d'inondation. (voir article page 7). Appel d'offres ouvert et demande d'aide financière à l'Agence de l'Eau Rhône- Méditerranée-Corse.

46. Lancement d'un appel à candidatures pour l'installation et l'entretien de panneaux publicitaires sur le domaine public et privé de la ville. Création d'une commission chargé d'étudier les candidatures.

47-49. Dénomination de voies: cours Nicolas dans le quartier du Millénaire ; impasse Saint Joseph à Montpellier-Centre ; impasse de la Cocarde à Saint Martin et rue Michel Trocme dans le quartier des Aiguerelles.

50. Avenants au marché 230 047.1.7 concernant les travaux du plan de circulation Hôpitaux-Facultés, rues Pezet, de Mende, du Truel.

51. Avenant au marché 046.17 concernant les travaux de l'avenue Charles Flahault.

52. Remplacement de M. Vézinhet au conseil d'école des groupes scolaires Louisville et Toubadours.

53. Appel d'offres pour les équipements de la cuisine centrale et des restaurants scolaires.

54. Avis favorable à la proposition du Préfet concernant la fixation de l'indemnité de logement des instituteurs pour l'année 97.

55. Participation de la Ville aux dépenses d'investissement des collèges pour l'exercice 1998.

56. Participation de la Ville au programme "LIFE" financé par la Communauté Européenne qui porte sur les méthodes d'évaluation des politiques environnementales par les collectivités locales et qui regroupe 31 villes européennes, l'UE, l'Adem, le ministère de l'Environnement et le CNFPT.

57. Question d'actualité municipale.

58. Contingent départemental d'incendie. Taxe de traitement des ordures ménagères. Autorisation d'ester.

Question n°42

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DES FEMMES

Théâtr'elles fête ses 20 ans

PROGRAMME

Jeudi 5 mars
- 18h30 : Inauguration de l'Exposition Parcours "20ans de travail d'une compagnie-scène et coulisses"
- 21h00 : "L'Age des Marées", de Sylvain Rivière Débat : Femme, culture, enracinement et identité.

Vendredi 6 mars
- 17h30 : L'Association Solidarité avec les Femmes Algériennes
Débat : "La Résistance à travers la création littéraire féminine en Algérie".
-21h00 : "La Folle Allure", de Christian Bobin
Débat : "Oser être rebelle, différente, utopique".

Samedi 7 mars
- Journée Internationale des Femmes. Colloque : "Méditerranée, Paroles et Imaginaire des femmes".
- 10h-12h30 : "L'expression des femmes aujourd'hui"
- 14h30-17h : "Entre censures et tabous, l'imaginaire des femmes"
- 21h : Soirée festive "Femmes, voix du nord, voix du sud".

Dimanche 8 mars
- 15h : Solidarités-œuvres artistiques
- 17h30 : Spectacle "Aléfa" d'Andrée Chedid
Débat : "La Parole Vivante", invités surprises.
Les 5, 6, 7, 8 mars
Renseignements : 04 67 58 23 58

Du 5 au 8 mars 1998, le Théâtre Jean Vilar de la Paillade accueille une série de spectacles-débats et rencontres organisée par l'Atelier Théâtr'Elles, en collaboration avec divers organismes : le Théâtre Jean Vilar, la Ville de Montpellier et le District, l'Association Solidarité avec les Femmes Algériennes, le Collectif "Citoyennes Maintenant", la Cimade. Autour du thème : "Méditerranée Paroles et Imaginaires des Femmes", l'Atelier Théâtr'Elles fête son 20ème anniversaire. L'occasion de saluer l'engagement au quotidien d'un lieu de témoignage, de soutien et de parole ouvert à toutes les femmes du monde.

Jocelyne Carmichaël
Cie Atelier Théâtr'elles

TOURISME

Un nouveau plan guide de Montpellier District

Edité à 500.000 exemplaires, en 4 langues (français, anglais, allemand, espagnol) le nouveau plan guide de Montpellier-District a été réalisé dans la perspective de la Coupe du Monde 98. Destiné au grand public, il comporte un plan du centre ville de Montpellier, un plan du grand Montpellier, des adresses et des téléphones utiles, un court historique ainsi que des suggestions de balades dans, et autour, de Montpellier.

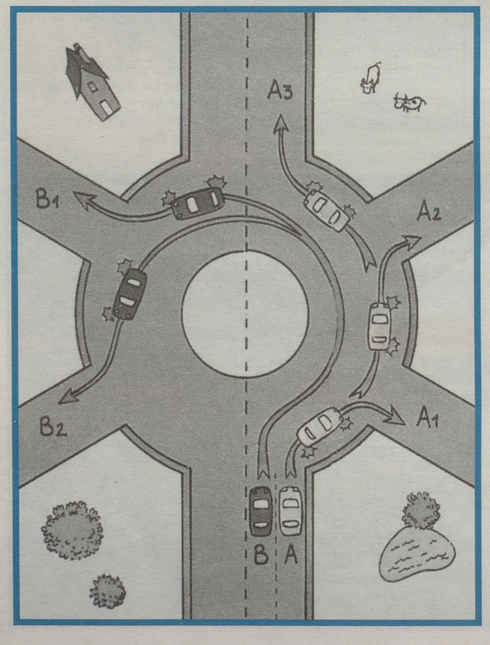

PREVENTION ROUTIERE

La meilleure façon de tourner...

La Prévention Routière — Partageons la route

Depuis quelques années, les ronds-points se sont multipliés aux carrefours routiers importants. Ces ronds-points constituent, en effet, des intersections plus sûres que les croisements classiques, d'une part parce que précisément on ne s'y croise pas, et d'autre part parce qu'on y roule nécessairement à vitesse réduite. Les accidents qui s'y produisent sont ainsi généralement sans gravité. Toutefois, afin de limiter le nombre de petits accrochages et d'augmenter la fluidité du trafic, il est bon de se rappeler quelques règles simples :

1. - Il est bien sûr impératif de céder le passage aux véhicules qui se trouvent déjà dans le giratoire : rappelons que le code de la route indique de façon explicite que l'on ne peut s'engager si l'un des deux couloirs est utilisé par un véhicule au niveau de l'entrée que l'on emprunte ;
2.- On doit rouler impérativement sur la voie de droite si l'on doit sortir à droite de l'axe d'entrée (cas A1, A2 et A3) ;
3.- On doit rouler sur la voie de gauche si l'on doit sortir à gauche de l'axe d'entrée (cas B1 et B2), puis se rabattre sur la voie de droite lorsque l'on a dépassé la sortie qui précède celle que l'on veut emprunter; cette règle ne s'applique pas aux vélos, cyclomoteurs, bus et camions qui doivent rester à droite ;
4.- Il est impératif de signaler que l'on change de voie et que l'on quitte le rond-point en mettant son clignotant ; cela est nécessaire pour lever toute ambiguité sur ce que l'on va faire et permettre ainsi aux automobilistes qui attendent de s'engager sans plus tarder. Cette règle simple et évidente n'est malheureusement pas appliquée, comme chacun peut le constater, par la majorité des conducteurs, et ce plus par négligence que par ignorance.
Son respect permettrait pourtant de réduire très fortement, voire de supprimer totalement, les ralentissements qui se forment aux heures d'affluence.

CENTRE EQUESTRE MONTPELLIER GRAMMONT

Equitation pour tous !

Humbert de Superville - auquel le Musée Fabre consacre ce mois, une grande rétrospective - jugeait qu'il n'était au monde que trois sujets dignes d'être peints : l'homme, le lion et le cheval. On n'a pas vu encore, au Centre Equestre de Grammont, de cavalier chevauchant des lions. Par contre, le visiteur qui s'avance sur ce complexe de deux hectares, implanté au coeur d'un site exceptionnel, peut assister - selon le calendrier de la semaine - aux évolutions diurnes et nocturnes de tous les passionnés d'équitation.
Déménagé en 1981 sur le Domaine de Grammont, l'ancien Club Equestre du Moulin de Semalen poursuit un développement exemplaire, sous la houlette de son président Jean-Luc Rosso, entouré d'une équipe composée d'un instructeur, deux moniteurs diplômés et quatre élèves moniteurs. Un encadrement qui explique la qualité de l'enseignement dispensé et qui a permis au Centre Equestre de Montpellier Grammont de s'imposer en quelques années comme le plus grand club du Sud de la France, tant par la taille que par le palmarès obtenu dans toutes les compétitions officielles.
560 licenciés évoluent aujourd'hui sur des infrastructures modernes qui garantissent une excellente sécurité. Manège couvert, carrières, paddocks permettent de séparer les entraînements par niveaux et la tenue d'entraînements (ou " reprises ") spécifiques. La qualité de la cavalerie (selles, rênes, etc...) et le renouvellement permanent du cheptel (aujourd'hui 60 chevaux et 15 poneys), participent également aux excellentes conditions d'entraînement proposées.

Du poney-club à la compétition

Du petit tour de piste sur poney, à la longe, jusqu'aux compétitions internationales, le Centre Equestre de Montpellier Grammont à choisi de laisser au cavalier le choix de son orientation, en fonction de ses dispositions, mais aussi de ses goûts, de sa disponibilité. L'équitation étant possible dès l'âge de six ans, l'enseignement du club se divise en effet en quatre sections :
- le Poney-Club, qui permet de sensibiliser

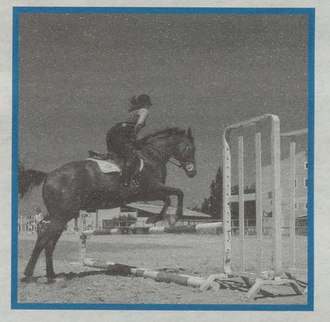

l'enfant avec un apprentissage ludique;
- l'école d'équitation, orientée sur la pratique " loisirs " mais permettant aussi le passage d'examens fédéraux (" Galops ") ;
- la section sportive, destinée à accélérer la formation d'une trentaine de cavaliers recrutés sur différents niveaux - du Galop 2 au Galop 7 - pour les préparer à la compétition ;
- la section compétition, représentée par une dizaine de cavaliers placés sous la houlette de Sophie Della-Valle, et qui représente le club au niveau régional, départemental, national et international.
Cette volonté d'ouverture défendue par le club, permet ainsi le démarrage de l'activité de son choix, à tout âge et tout niveau. Des horaires spécialement étudiés pour les adultes ont été réservés, certains jours de la semaine. Les étudiants et les groupes peuvent également bénéficier d'aménagements spéciaux.
Le Centre Equestre de Montpellier Grammont participe régulièrement aux activités " Place aux Sports ". Près de 2000 heures par an sont ainsi réparties entre les différentes périodes scolaires. Le travail avec les écoles maternelles, primaires, les centres aérés, les centres spécialisés se poursuit également toute l'année. Un projet sportif à orientation sociale, est également en train de se mettre en place en collaboration avec la Ville de Montpellier.
Centre agréé de formation au Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré, le Centre Equestre, complète l'éventail de ses activités proposées par l'organisation de compétitions de différents niveaux. La manifestation phare étant bien entendu le Jumping de Montpellier, qui se déroule en mai et qui rassemble sur quelques jours, en individuel ou par équipes, l'élite locale, régionale et nationale de hippique, dressage et parcours complet.
Depuis le mois de décembre, le Centre Equestre publie également un petit bulletin interne qui informe les membres des activités, concours et résultats, et leur donne des nouvelles ou des informations concernant leurs amis quadrupèdes. Une initiative sympathique qui reflète bien cette volonté d'instaurer entre l'homme et l'animal, un dialogue constant et attentif.
Centre Equestre domaine de Grammont.
Tél. 04 67 65 60 98

COUPE DU MONDE

© 1995 TSI TM

Le concours Philfoot est bien parti

Le 1er décembre, les inscriptions pour le concours Philfoot ont été closes. Plus de 3200 personnes ont déposé leur candidature pour la France métropolitaine. Paris, bien entendu, est arrivé en 1ère position pour le nombre de candidats enregistrés. Montpellier s'est classée au 7ème rang sur les 10 sites officiels de la Coupe du Monde 1998, avec un total de 85 candidats.
Rappelons que le vainqueur de chaque site sera récompensé par l'attribution d'une place pour un match disputé sur le nouveau Stade de France (tous ses frais étant pris en charge par l'organisateur), et que son travail sera exposé au Musée de la Poste à Paris pendant tout le Tournoi.
Tous les autres candidats recevront un cadeau en fonction du classement de leurs travaux.
Tous les travaux seront d'ailleurs exposés du 2 au 8 mars Place de la Comédie, et dans le cadre de l'émission à J-100 du timbre rond représentant un ballon et la mascotte officielle Footix.

agenda

Montpellier Notre Ville

Agenda N° 214

Théâtre

LE VOLEUR DE VENT.
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
par la Cie des 4 saisons
Théâtre de la Plume (16h)
Jusqu'au 11 février

GUIGNOL
Spectacle Jeune public
Théâtre du Griffy
(16h - merc. 15h & 17h)
Jusqu' au 18 février

FRANÇOIS PHILIPPONNAT.
CHANSONS ET TEXTES
Théâtre de la Plume (20h45)
Mardi 10 février

MELODY ET L'ARC-EN-CIEL.
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
par Michèle Pavat
Théâtre de la Plume (16h)
Du 12 au 23 février

SOIRÉE COURT-MÉTRAGE
Théâtre Iséion (21h)
Mercredi 18 février

LE MONTE PLAT.
D'APRÈS HAROLD PINTER
Théâtre de la Plume (20h45)
Du 19 au 21 février

L'EAU SOLAIRE. THÉÂTRE-POÉSIE
Mise en scène :
Corinne Leibovici-Néel
Théâtre Jean Vilar (21h)
Vendredi 20 février

LES MUSICIENS DE BRÊME
Spectacle jeune public
Théâtre du Griffy
(16h- merc. 15h & 17h)
Du 21 février au 1er mars

FRÈRES ET SOEURS
par le Théâtre des Treize Vents
Opéra - Comédie
Du 25 février au 1er mars
(19h- les 27 et 28 à 20h45,
le 1er mars à 15h)

IL ÉTAIT UNE FOIS BLANCHE NEIGE
Spectacle Jeune Public
Théâtre du Griffy
Du 3 au 22 mars
(16h- merc. 15h & 17h)

RÉSISTANCE, ENGAGEMENT
ET SOLIDARITÉS, THÉÂTRE
par la compagnie Théâtr'elles
Mise en scène : P. Goudard
Théâtre Jean Vilar
Du 5 au 8 mars
(21h- le 7 tte.la journée
le 8 à 17h30)

HOLOCAUSTE - THÉÂTRE
Mise en scène : Claude Régy
Théâtre de Grammont
Du 7 au 15 mars
(20h45 - les 11 et 12 à 19h -
le 15 à 15h - relâche le lundi)

MUSEE FABRE : JUSQU'AU 22 MARS

Humbert de Superville (1770-1849)

Dessins néo-classiques d'un artiste virtuose et savant :

Du 27 janvier au 22 mars, le Musée Fabre de Montpellier accueille une exposition d'environ quatre-vingt dessins d'Umbert de Superville (1770-1849), généreusement prêtée par l'Université de Leyde. Il s'agit de la première rétrospective en France de cet artiste brillant et curieux, dont l'oeuvre demeure encore ignorée du grand public. Une manière de rendre hommage au dessin néo-classique, magistralement représenté dans le fonds du musée, grâce à la personnalité généreuse de son fondateur, François-Xavier Fabre (1766-1837). Fondé en 1825, le Musée Fabre compte actuellement parmi les toutes premières collections publiques françaises et présente notamment des oeuvres remarquables d'Allori, Dominiquin, Poussin, Bourdon, Ribera, Zurbaran, David, Greuze, Delacroix, Courbet, Bazille... L'exposition Humbert de Superville permettra également de resituer l'artiste hollandais dans le contexte artistique de son époque, grâce à la présence au sein de la collection montpelliéraine de nombreux artistes qu'il a directement côtoyés : en premier lieu François-Xavier Fabre qui a donné son nom au musée, Antonio Canova présent au musée par sa sculpture "Tête de Clio" (1811) et à travers son portrait réalisé par Fabre en 1812, Philipp Hackert avec "Le Parc de l'Ariccia près d'Albano", et Didier Boguet avec "Paysage classique". L'exposition Humbert de Superville sera ensuite présentée par l'Institut Néerlandais à Paris, en même temps qu'un choix prestigieux de tableaux flamands et hollandais provenant du musée Fabre.

Info : 04 67 14 83 00

"Tête d'homme au chapeau, tournée vers la gauche", plume et encre brune

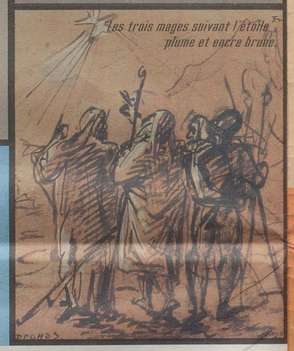

"Les trois mages suivant l'étoile", plume et encre brune

"Homme nu, à mi-corps, levant la main droite", pierre noire.

Commentaire des oeuvres :
Ce qui frappe dès l'abord c'est d'une façon générale la perfection, et plus particulièrement la fermeté, la sûreté et la puissance du dessin. L'exposition présente notamment un certain nombre de très petites esquisses représentant des figures dans diverses attitudes et actions. Elles sont presque uniquement indiquées par ces contours tracés d'une plume assez appuyée. Même celui qui ignore tout des ambitions théoriques de l'artiste comprend au premier coup d'oeil que quelle que soit cette expression, elle ne vise pas en premier lieu - comme au temps de la Renaissance et du baroque - à rendre l'aspect dramatique narratif et gestuel. L'ambition constante de l'artiste, c'est d'exprimer le sublime, autrement dit les sommets des sentiments de l'homme : la souffrance et la félicité, la terreur et la sérénité...

Sortie

BALADE MATINALE AUTOUR DE LA RÉSERVE NATURELLE
du bagnas
organisée par la Maison de l'Environnement
Les 14, 21& 28 février
(9h - rens. 04 67 79 72 01)

LES SALINS
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
Sortie organisée par
les Ecologistes de l'Euzière
et la Maison de l'Environnement
Samedi 21 février (14h)

CAMPS D'OBSERVATION DES OISEAUX
sortie organisée par la Maison de l'Environnement
Dimanche 22 février
(9h - rens. 04 67 79 72 01)

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU SITE PALÉONTOLOGIQUE
de la Lieude
organisée par la Maison de l'Environnement
Dimanche 22 février
(de 9h30 à 17h -
rens. 04 67 79 72 01)

L'ARCHITECTURE DES ARBRES
sortie organisée par l'APIEU
Mercredi 4 mars
(18h - rens. 04 67 02 11 22)

BALADE MATINALE AUTOUR
DE LA RÉSERVE NATURELLE
du blagnac
sortie organisée par la Maison de l'Environnement
Les 7 & 14 mars
(9h - rens. 04 67 79 72 01)

Expo

CARRÉ SAINTE-ANNE : 3 - 18 MARS

Installations multimédia : "La Rumeur" de Frédéric Lecomte

Frédéric Lecomte, jeune artiste multi-média, propose un parcours baroque, poétique et onirique, composé de sculptures mobiles, de machines ingénieuses, de photographies, de murs d'images.
Ces installations sont un clin d'œil au monde forain, au cirque, à l'univers éternel et intemporel de l'enfance et du rêve.
C'est une bien étrange et intéressante opposition, que celle que propose cette exposition entre une église néo-gothique du XIXème siècle et les images virtuelles du XXIème siècle...
De quoi surprendre, étonner, émerveiller ceux qui ne voient dans les nouvelles technologies et l'art contemporain en général que froideur et matérialité..
Cette exposition est présentée en collaboration avec l'association Le Mas.

"La Rumeur"
du 3 au 18 mars
Carré Sainte-Anne - 2, rue Philippy
ouvert du mardi au dimanche, de 13h à 18h (entrée libre)

Les étoiles du Zénith

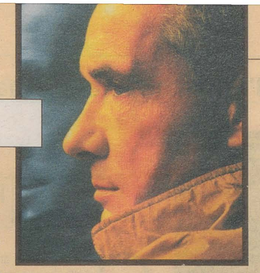

Michel Sardou
13 ET 14 FÉVRIER À 20H30

Le Zénith de Montpellier débute l'année 1998 par un tour d'horizon exceptionnel de la chanson française. Après MC Solaar, accueilli en janvier dernier, le complexe de Grammont, dirigé par Yvonne Ferran, annonce les plus grandes voix du moment, de Patricia Kaas à Véronique Sanson, de Michel Sardou à Charles Aznavour, sans oublier les humoristes et les musiques éternelles comme la valse ou le tango. En février, le Zénith de Montpellier s'adresse à toutes les générations en programmant une série de concerts "phares" : **Michel Sardou**, après un passage sur les planches du Théâtre de Paris, revient à la chanson pour présenter son dernier album studio "Salut" ; **Henri Dès**, jongleur de mots et de musiques, offre ses mélodies intemporelles ; **Patricia Kaas**, au terme d'une grande tournée mondiale, interprète son album "Dans ma Chair" et ses grands succès signés Jean-Jacques Goldman, Zazie, Lyle Lovett... , **Pascal Obispo**, pour cette tournée, a recherché à "sonner" comme un groupe plutôt que comme un chanteur solo accompagné de musiciens, mais le romantisme reste très présent ; **Charles Aznavour**, à 73 ans et après 50 ans de carrière, reste le chanteur des plaisirs indémodables et des instants formidables. La programmation du Zenith, toute attrayante qu'elle soit, est cependant prévisionnelle, elle peut être enrichie et reste suceptible de changements de dates et d'horaires, voire d'annulations. Le public peut en prendre connaissance en interrogeant le service renseignements téléphoniques du Zénith au numéro suivant : **04 67 64 50 00.**

Henri Dès
21 FÉVRIER À 17H00

Patricia Kaas
25 FÉVRIER À 20H30

Pascal Obispo
27 FÉVRIER À 20H30

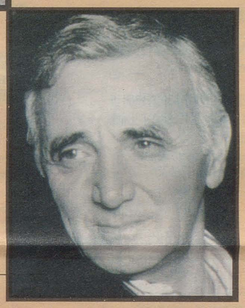

Charles Aznavour
3 ET 13 MARS À 20H30

7 - 8 MARS :

32ème Concours International d'Accordéon de Montpellier :

Placé sous le patronage de l'Accordéon-Club de France, le concours de Montpellier est qualificatif pour les Finales des Concours Nationaux. Plus de 300 candidats sont attendus pour concourir dans 22 catégories, avec duos et orchestres. Roger Benezeth, président fondateur de l'Accordéon Club Montpelliérain, organise depuis l'origine, cette manifestation conviviale ouverte au public, entre la Salle Rabelais et le Café de l'Esplanade. Tous les concurrents (solistes) interprètent un morceau imposé et un morceau de leur choix. Le jury composé de personnalités musicales, est placé sous la présidence de Mme Lydie Kotala, présidente de l'Accordéon Club de France, compositeur, lauréate de la Coupe du Monde. Un grand Gala, clôture traditionnellement la première journée du concours. Le samedi 7 mars, à partir de 21h, les personnes munies de leur invitation (à retirer au Café de l'Esplanade), pourront ainsi assister à un spectacle unique, organisé à la Salle Rabelais. Au programme : Geneviève Lekeux (chanteuse), Aurore Accordéon, Grégory Daltin et Anthony, petit prodige de 7 ans, qui interprètera le répertoire de Fernandel, accompagné à l'accordéon par sa mère, Christine Posocco.
Info : Roger Bénézeth -
Tél : 04 67 60 73 49

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Les Maisons Pour Tous fêtent la Coupe du Monde :

Jusqu'au mois de juin, date de la Coupe du Monde, les Maisons Pour Tous de la Ville de Montpellier, jouent le jeu du Mondial, en se transformant en véritables "vitrines" des pays concurrents. Expositions photos, objets traditionnels, découverte de la gastronomie du pays, soirées musicales : le programme proposé permettra de préparer les rencontres sportives accueillies au Stade de la Mosson :

- **MPT Escoutaïre :** du 16 au 20 février : Semaine écossaise : expo photos, présentation de tartans, bouteilles de whisky (vides). Repas écossais le 20 février (sur inscription) Tél : 04 67 65 32 70.
- **MPT George Sand :** jusqu'au 5 février, la Maison Pour Tous accueillait une exposition sur les Indiens d'Amérique du Sud : photos, projections, objets artisanaux. Tél : 04 67 79 22 18
- **MPT Boris Vian :** 27 février : vernissage Expo/Conférence sur le Cameroun. Le 28, repas et soirée - Tél : 04 67 64 14 67
- **MPT Jean-Pierre Caillens :** Soirée Italie (date à définir) - Tél : 04 67 42 63 04
- **MPT François Villon :** Du 23 au 27 février, exposition d'art et soirée culturelle sur le Chili (repas, musique) - Tél : 04 67 45 04 57
- **MPT Fanfonne Guillierme :** Programme Danemark en cours d'élaboration Tél : 04 67 04 23 10
- **MPT Albert Dubout :** Du 20 février jusqu'au début du mois de mars, exposition photos sur la Bulgarie. Le 27 février, soirée de dégustation de plats bulgares, avec une animation musicale et artisanale - Tél : 04 67 02 68 58.

Exposition

EXPOSITION SAVIGNAC
50 ans d'affiches
Carré Sainte-Anne
Jusqu'au 15 février
(du mar. au dim.-
13h-18h - entrée libre)

PASCAL LAURENT.
EXPOSITION DE PEINTURES
Salle St-Ravy
Jusqu'au 15 février
(13h à 18h - Tlj.sauf le lundi -
entrée libre)

LES PETITES BÊTES DE NOS MAISONS.
EXPOSITION
organisée par la Maison
de l'Environnement
Jusqu'au 27 février
(du lundi au vendredi - 9h - 12h
et 14h - 17h
entrée gratuite)

ETIENNE REBEL.
EXPOSITION DE PEINTURE
Maison de Heidelberg
Jusqu' au 27 février
(du lundi au vendredi - 11h -
18h)

PHOTOGRAMMES & HISTOIRES.
exposition photos
de Pierre-Louis Martin
La Galerie Photo
Jusqu'au 28 février
(mar.au sam. - 13h-19h - entrée
libre)

EXPOSITION HUMBERT
DE SUPERVILLE
Musée Fabre
Jusqu'au 22 mars
(mar. au vend. -9h-17h30- sam.
& dim. 9h30-17h-
fermé le lundi)

CLAUDINE DURRAND.
EXPOSITION DE PEINTURES
Salle St-Ravy
Du 16 février au 1er mars
(13h à 18h - Tlj.sauf le lundi -
entrée libre)

JOURNÉES DU TIMBRE
Carré Sainte-Anne
Les 21 et 22 février
(du mar.au dim.- 13h-18h
entrée libre)

TER SALON INTERNATIONAL
DE LA GUITARE
Le Corum
Du 27 février au 1er mars
(Rens.04 67 66 36 55)

LA FONDATION POUR L'ENFANCE.
EXPOSITION
Salle Guillaume de Nogaret
Du 1er au 17 mars
(tte. la journée)

PÈRE MUNNE. EXPOSITION
DE PEINTURES
Salle Saint-Ravy
Du 2 au 15 mars
(13h à 18h - Tlj.sauf le lundi -
entrée libre)

NOS MÈRES. EXPOSITION DE PHOTOS
Collectif de femmes
photographes
La Galerie photo
A partir du 4 mars
(mar.au sam. - 13h-19h entrée
libre)

MICHEL MAGNAN. EXPOSITION
DESSINS ET SCULPTURES
Maison de Heidelberg
Du 4 au 31 mars
(du lundi au vendredi
de 11h à 18h)

Sorties

Musique

BALÉ FOLCLORICO DA BAHIA
"BAHIA DE TODAS AS CORES"
Direction : José Carlos Arandiba, Walson Bothelho
Opéra Berlioz (20h30)
Jeudi 12 février

HAYDN - BARTOK - BRAHMS
Quatuor Alban Berg
Günter Pichter,
Gerhard Schulz, violon
Thomas Kakuska, alto
Valentin Erben, violoncelle
Salle Molière (20h30)
Samedi 14 février

ORCHESTRE NATIONAL DE BARBES
Salle Victoire 2 (21h)
Samedi 14 février

FAURÉ - ALFANO - DVORAK
Concert Amadeus
par le Trio Zuber
Magali Bourquin, piano
Michael Zuber, violon
Laurentius Cazan, violoncelle
Le Corum - Salle Pasteur (10h45 - concert brunch)
Dimanche 15 février

STÉRÉOPHONIC
Salle Victoire 2 (21h)
Vendredi 20 février

MARTIN - RAVEL - MOZART
Concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Armin Jordan
Fazil Say, piano
Opéra Berlioz
(20h30- le 22 à 10h45)
Les 20 et 22 février

SOIRÉE, CHORALE ET BALLET
par l'association des Etudiants Musiciens (AEMAA)
Le Corum - Salle du Belvédère (16h)
Samedi 21 février

SONATES BAROQUES
de Jean-Sebastien Bach et George Frideric Handel
Opéra Comédie - Salle Molière (20h30)
Samedi 21 février

QUINTETTE DE CUIVRES, CONCERT ÉDUCATIF
Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Le Corum - Salle Pasteur (9h30 & 14h30)
Lundi 23 février

BEETHOVEN - DEBUSSY - FRANCK
Concert du Conservatoire
Jacques Rouvier, piano, Jean-Jacques Kantorov, violon
Opéra Comédie - Salle Molière (20h30)
Mercredi 25 février

OUTCASTE
Salle Victoire 2 (21h)
Mercredi 25 février

CONCERT DU SAUVAGE
Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Opéra Berlioz - le Corum (20h30- le 28 à 17h)
Les 27 et 28 février

PROKOFIEV - MENDELSSOHN - BRAHMS
CONCERT AMADEUS
Fazil Say, piano
Jacques Prat, violon
Cyrille Tricoire, violoncelle
Le Corum - Salle Pasteur (10h45 - concert brunch)
Dimanche 1er mars

OPUS AKOBEN
Salle Victoire 2 (21h)
Vendredi 6 mars

BERIO - CHOPIN - SCHUMANN
Concert Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Friedemann Layer
Christian Zacharias, piano
Opéra Berlioz (20h30 - le 7 à 17h)
Les 6 et 7 mars

RÉCITAL DE GUITARE DE JOHN WILLIAMS
Le Corum - Salle Pasteur (21h)
Samedi 7 mars

Danse

SOIRÉE DANSANTE
avec l'association Solera Flamenca
Salle Guillaume de Nogaret (20h)
Samedi 14 février

CHRISTIAN BOURIGAULT, ENTRE AUTRES, DANSE
par la Compagnie de l'Alambic
Théâtre de Grammont (20h45)
Samedi 21 février

IN SITU, DANSE CONTEMPORAINE
par la compagnie Théron - Murray
Théâtre Jean Vilar
(14h30- les 27 et 28 à 21h)
Du 26 au 28 février

7ÈME NUIT DE LA DANSE
avec l'école Jacques Bernard
Salle des Rencontres (20h30)
Samedi 7 mars

LE PRESBYTÈRE N'A RIEN PERDU DE SON CHARME,NI LE JARDIN DE SON ÉCLAT,
danse par Maurice Béjart
Opéra Berlioz (20h30)
Les 10 et 11 mars

Conférence

LES MARDIS DE L'UNIVERSITÉ, CONFÉRENCES
Bibliothèque Gutenberg
Mardi 24 février (18h30)

OEDIPE, CONFÉRENCE
avec le Théâtre des Treize Vents
Salle Pétrarque
Mardi 24 février (19h)

LECTURE-RENCONTRE
avec Peter Kurzeck, écrivain allemand vivant en Provence
Maison de Heidelberg
Mercredi 25 février(18h30)

SÉQUENCES À L'APPUI, CONFÉRENCE
Médiathèque Fellini
Les 25 et 27 février
(17h- le 27 à 17h30)

Opéra

LES PÈLERINS DE LA MECQUE OU LA RENCONTRE IMPRÉVUE
de Christoph Willibald Gluck
Direction : William Christie
Mise en scène : John Cox
Opéra - Comédie
(20h- le 22 à 15h)
Les 18, 20 & 22 février

ADMETO,
OPÉRA DE GEORGE FRIDERIC HANDEL
Direction : Christophe Rousset
Le Corum - Salle Pasteur (20h)
Mercredi 4 mars

Initiation à l'Environnement Urbain :

promenez vous avec l'APIEU

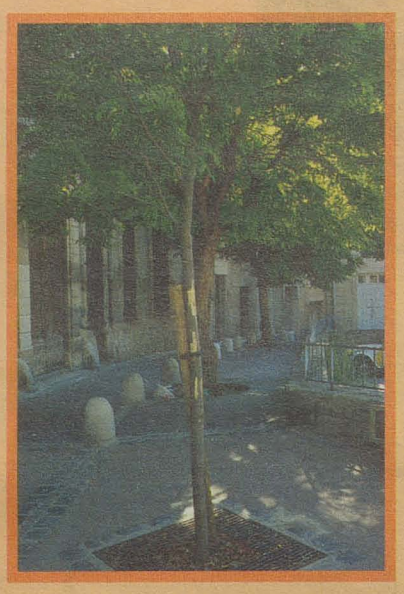

Info : APIEU - Maison de l'Environnement - 16, rue Ferdinand Fabre - 34090 Montpellier - Tél : 04 67 02 11 22

Depuis plusieurs années, l'équipe pluridisciplinaire de l'APIEU (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain Montpellier-Mèze) participe à l'éducation à l'Environnement dans la ville et ses environs par des actions d'initiation et de sensibilisation destinées à tous les publics : actions pédagogiques en milieu scolaire et dans le cadre des loisirs ; sessions de formation pour les enseignants, le secteur associatif ou les personnels de collectivités locales ; visites-animations pour une lecture vivante de la ville et de son environnement ; documents, expositions ; études d'environnement, participation à des groupes de travail, commissions. L'atelier a pour vocation l'initiation à l'Environnement Urbain à travers une lecture pluridisciplinaire de la ville. Il s'adresse à tous les publics : enfants, adultes, professionnels et curieux de nature. Au programme du mois de février :

- Histoire de Fontaines, du moyen âge à l'époque moderne, l'eau de source arrive dans la ville (rendez-vous à 18h dans le lit du Verdanson, entrée par la rue des Carmélites) mercredi 11 février
- L'Architecture des arbres, une interprétation des conditions de vie des arbres en ville au travers de l'observation de leurs formes. Avec la participation de M. Edelin, chercheur en botanique au CNRS et de Mr Croze, Directeur du service des espaces verts de Montpellier (rendez-vous à 18h, devant la grille du Jardin des Plantes, Boulevard Henri IV, à côté de la Croix-Rouge) - mercredi 4 mars

Livre

SERGEI DOUNOVETZ

La vie est un long Fleuve Noir...

C'est tout au moins ce que ce jeune parisien, installé à Montpellier depuis 1989 voudrait nous faire croire, avec ses courts romans, blessés de nuits blanches et de boissons trop fortes. La vie - puisqu'il s'agit bien d'elle - n'a pourtant pas été si impitoyable avec Sergei Dounovetz, lui offrant relativement tôt, la reconnaissance des critiques et de ses pairs, avec un premier ouvrage paru en 1994 "Moviola". Elevé dans la culture "beatnick" par un père syndicaliste-artiste peintre et une mère passionnée de théâtre, Sergei Dounovetz confie avoir découvert Boris Vian à 7 ans et l'écriture, à peine quelques années plus tard. Prévert, Baudelaire, et les "pin-ups" d'un illustré américain, lui inculquent le goût d'une poésie sensuelle et un brin torturé. A cette mythologie personnelle, organisée dans un parler argotique qui lui tient lieu autant de flambeau que d'armure, il ajoute ses navigations de talent à tout faire : parolier, chanteur rock, machiniste, scénariste, cinéphile-cinéaste (et l'inverse). Le voilà bien récompensé, puisqu'il publie successivement deux ouvrages chez "Fleuve Noir", éditeur culte. "La vie est une Marie-Salope" et "Sarah et les Insectes" (texte court publié dans un recueil collectif intitulé "Douze et Amères"). Parallèlement, il annonce la programmation de son court-métrage, "100M libre et sans toi", au Festival "Soleil Noir" de Frontignan.

Théatre

"Frères et Soeurs" d'Abramov

au Théâtre des 13 Vents
Les Ames damnées

C'est l'année même de la mort d'Abramov, en 1983, que Lev Dodine, tout nouvellement nommé directeur artistique du Théâtre Maly, a décidé d'adapter "Frères et Soeurs" pour la scène. La pièce s'ouvre sur le discours de Staline du 3 juillet 41, dans lequel il exhorte les soviétiques à écraser par tous les moyens l'ennemi allemand. Le spectacle de la guerre détermina l'engagement d'Abramov. "Frères et Soeurs", situé à Pékachino, dans le village même où Abramov vit le jour en 1920, parle des blessures de la guerre : les enfants ont faim, les femmes sont épuisées par les labeurs harassants, tant d'hommes qui ne sont pas revenus. Au printemps 1945, malgré la fin du conflit, les habitants de Pékachino doivent affronter un autre ennemi, venu de l'intérieur, et du ravage que la misère opère sur les âmes. Impitoyable !

FRÈRES ET SŒURS

MISE EN SCÈNE LEV DODINE

Du 25 février au 1er mars
Théâtre des 13 vents - Domaine de Grammont
- **1ère partie (2h45 sans entracte)**
25 février à 19h
27 février à 20h45
- **2ème partie (3h avec entracte)**
26 février à 19 h
28 février à 20h45
- **Intégrale (entracte d'1h15 entre les deux parties)**
1er mars à 15h
Tél : 04 67 60 05 45